## V E N T E AUX ENCHERES PUBLIQUES par suite de LICITATION

Sur le territoire de la Commune de SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS (73130) Un bâtiment à usage de foyer dénommé « Foyer Grandmaison »

ADJUDICATION fixée au <u>VENDREDI 08 NOVEMBRE 2019 à 14 heures</u> devant la Chambre des Criées du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE d'ALBERTVILLE (Savoie) Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins

MISE A PRIX : QUARANTE MILLE euros (40 000,00 €) avec, en cas de d'absence d'enchères, faculté de baisse d'un quart puis de moitié.

## **DESIGNATION DU BIEN A VENDRE**

Sur le territoire de la Commune de SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS (Savoie), cadastré <u>Section L n° 1430</u> Lieudit « Rieux Claret de 00ha 07a 91ca et <u>Section L n° 1432</u> Lieudit « Rieux Claret » de 00ha 14a 58ca

UN BÂTIMENT A USAGE DE FOYER dénommé « Foyer Grandmaison »

La vente des biens ci-dessus est poursuivie en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE le 21 septembre 2018 ordonnant qu'il soit procédé, à l'audience des criées de ce tribunal, et sur le cahier des conditions de vente dressé par l'avocat de Monsieur Pierre AUBERT et Monsieur Flavien JOURDAIN, à la vente par licitation aux enchères publiques du bien indivis immobilier composant l'indivision entre Monsieur JOURDAIN, Monsieur AUBERT et Madame BOZON divorcée AUBERT.

Le Cahier des Charges et Conditions de Vente a été rédigé par Maître Didier CAMUS et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE et après une consignation obligatoire représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000,00 €. Les frais sont payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le Cahier des Charges et Conditions de Vente.

Une <u>visite des lieux</u> sera assurée par la <u>Maître Rosemary BISON</u>, Huissier de Justice à SAINT JEAN DE MAURIENNE (Savoie), le **vendredi 25 octobre 2019 de 11h à 12h** 

Pour tous renseignements et consultation du Cahier des Charges et Conditions de Vente, s'adresser à :

- Maître Didier CAMUS, Avocat Associé à ALBERTVILLE tél : 04.79.32.63.25 -Email : <u>didier@camus-chomette-avocats.fr</u>
  Site internet : www.camus-chomette-avocats.fr
  - Tous avocats inscrits au Barreau d'ALBERTVILLE
- o Greffe du Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE.

Fait à ALBERTVILLE signé Didier CAMUS, avocat